

SEANCE du : 10 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 4 octobre 2022.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Philippe BARON	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Emmanuelle MENARD	Rodolph THIBAudeau
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTÉIX
Hélène BROUSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Marinette TALLIER à Bruno COTHOUIS	Pierre BUREAU à Thierry BAUDOUIN	Nathalie MOREAU à Stéphanie FILLON
Jamel CHENIOUR à Bruno BODIN	Sandrine DELUGÉAU à Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN

Secrétaire de séance : Yannick CHARRIER, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistait également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services

**Convention d'adhésion au service commun informatique avec l'Agglo2B**

Un service commun informatique a été créé en 2018 entre le service informatique de la commune et celui de la communauté d'agglomération.

Ce service va être étendu à l'ensemble des communes du territoire pour celles qui le souhaitent.

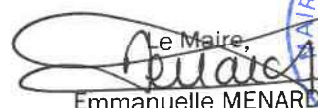
La nouvelle convention d'adhésion a été modifiée notamment sur le calcul des modalités financières de participation de la commune à ce service.

Le comité technique de la commune a donné un avis favorable,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la convention telle que présentée en séance
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20221014-DG_DEL_2022_185-DE
Date de télétransmission : 14/10/2022
Date de réception préfecture : 14/10/2022